



ESRP de l'APSAH

17 route de Rignac – 87700 AIXE-SUR-VIENNE

Téléphone : 05 55 70 23 84

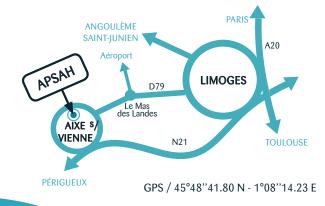
CONTACT: esrp@apsah.asso.fr



Pour venir nous rencontrer ...

De Limoges prendre la direction d'Aixe-sur-Vienne :

- soit par la D79 en passant par le Mas des Landes puis prendre la 1ère à droite et suivre les panneaux APSAH,
- soit par la RN21 puis en arrivant à Aixe-sur-Vienne, au 1er feu, prendre à droite puis suivre les panneaux APSAH.







https://www.apsah.asso.fr/

L'Établissement dispose d'un internat et d'un service de restauration, d'un service de transport collectif, d'un accès Internet, d'une bibliothèque audio et braille, d'une salle de sport ...

L'équipe socio-éducative propose des animations culturelles et sportives les soirs et les week-ends.

Établissement et service de réadaptation professionnelle ESRP de l'APSAH

17 route de Rignac - 87700 AIXE-SUR-VIENNE Téléphone : 05 55 70 23 84 Courriel: esrp@apsah.asso.fr



SERVICE SOCIO-ÉDUCATIF



Association pour la Promotion Sociale des Aveugles et autres Handicapés

Le service socio-éducatif de l'ESRP d'Aixe-sur-Vienne, c'est ...

Une équipe

Le service socio-éducatif, composé d'animateurs socio-éducatifs, est chargé de l'accompagnement quotidien des stagiaires de l'Établissement et service de réadaptation professionnelle (ESRP) et de l'Établissement et service de préorientation (ESPO).

Le service socio-éducatif contribue à offrir aux stagiaires accueillis des conditions favorables à la réussite de leur entreprise de réinsertion socioprofessionnelle.

Des missions

Les missions du service socio-éducatif se déclinent en diverses fonctions :

- identification des besoins et des attentes des stagiaires,
- médiation et gestion de la vie quotidienne au sein de l'établissement et de l'internat en assurant un accompagnement hors temps de formation,
- identification des problèmes et des difficultés rencontrés et participation à la recherche de solutions,
- soutien dans le cadre de l'identification individuelle et collective et de l'intégration au groupe et à l'établissement,
- soutien dans le cadre de l'intégration à la formation professionnelle, de la situation sociale en tant qu'individu et travailleur handicapé,
- communication et transmission d'informations aux stagiaires et aux salariés,

- prévention et animation, pour le bien-être des stagiaires,
- participation à la gestion du Foyer coopératif, ouvert aux stagiaires et aux salariés de l'Association et qui offre des avantages à ses adhérents.
- organisation d'animations,
- gestion administrative des effectifs et de l'assiduité.

Des animations

Les animations proposées en concertation avec les stagiaires par le service socio-éducatif doivent contribuer au bien-être des stagiaires, les aider à trouver leur place et favoriser : la prise de parole, la prise d'initiative, l'intégration dans un groupe, la participation aux projets et sorties, la notion de respect, l'initiation à de multiples découvertes, l'accès au patrimoine culturel de la région, ...

L'objectif des animations est de favoriser la cohésion d'un groupe tout en respectant la personnalité de chacun, de permettre de mieux connaître les stagiaires et leur permettre de mieux se connaître.



Le service socio-éducatif contribue à offrir aux stagiaires accueillis à l'ESRP de l'APSAH des conditions favorables à la réussite de leur entreprise de réinsertion socioprofessionnelle.

Les horaires

Du lundi au vendredi : 7h00 - 19h30Le samedi : 12h00 - 19h00Le dimanche : 14h00 - 21h00



Un foyer coopératif

Le foyer coopératif est une association de stagiaires, animée et gérée par eux, avec le concours du service socio-éducatif et du personnel de l'établissement.

Il propose:

- l'accès à des chaînes payantes,
- des tickets cinéma à tarif préférentiel,
- des entrées à tarif réduit (piscines d'Aixe-sur-Vienne, Limoges et Saint-Junien, et autres activités).

Il a pour but :

- de développer la vie collective, communautaire et coopérative de l'Établissement,
- de favoriser l'épanouissement des stagiaires,
- de contribuer à l'offre de loisirs dans l'établissement.
- de développer la vie socio-éducative de l'établissement par l'animation et l'organisation de manifestations culturelles.
- d'entretenir le dialogue et l'écoute afin de contribuer au développement d'un climat de compréhension mutuelle.